

État des lieux et perspectives EAC 2024-2025

En avril, un état d'avancement de la construction de l'offre culturelle 2024-2025 a été réalisé en raison de l'interruption prolongée de la coordination d'Éducation artistique et culturelle à la direction de l'éducation. Trois axes ont été analysés.

Préalable : les propositions culturelles 24-25 devront s'inscrire dans le cadre d'un processus de financements déjà engagé : projets retenus dans le cadre de l'appel à projet de la direction de la Culture 2022-2025, d'une subvention d'aide aux projets (DRAC, Adage, [appel à projet ville de Nantes...](#)).

AXE 1

Sondage auprès des acteurs culturels de 23-24 et potentiellement concernés par 24-25 pour identifier rapidement les urgences à traiter et faire une « récolte éclair »

Les sujets questionnés

- reconduction, évolution ou arrêt des propositions 23-24 en 24-25
- nouveautés : nouveaux croisements ou nouvelles structures culturelles
- difficultés rencontrées et donc problématiques à traiter de façon urgente
- suggestion d'organisation sur la saison 2024-25

Un panorama satisfaisant

Les réponses apportent un panorama satisfaisant sur l'ensemble des catégories et des domaines permettant d'appréhender les différentes situations. La réactivité des acteurs culturels témoignent de leur engagement.

- 42 réponses du 29 mars au 30 avril :
Apo 33 – Créative Maker – Studio Bellarue – Procesnia – Ekoos – CCNN – TU – R14 – Thermogène – 1001 Pages - Cinématographe - Chronographe – Pannonica – L'Atelier – La bouche d'Air – CRV – JTFM – David Rolland – Angers Nantes Opéra – MHT – CHT – Museum de Nantes – BM – Majorettes d'Azay – Théâtre France Vasse – Conservatoire – ONPL – maison des jeux – association Fotosonor – LU – Sekoias – Uncani – Manou Partage – Le Petit jaunais – Allogène – Musique en herbe – maison Fumetti – BM patrimoine – Les 3 continents – Les Utopiales – Galerie RDV
- La réalisation des projets est fluide.
- L'attente concerne la construction de l'offre 24-25.
- La récolte des projets à minima a permis d'identifier les nouveaux projets.
- Les urgences ont pu être traitées.

AXE 2

Enquêtes sur les 16 Jumelages – 29 Approfondir – 4 actions ciblées

pour identifier les reconduites des projets d'envergure et maternelle et organiser la saison 24-25

Les sujets questionnés auprès des enseignants et les structures culturelle,

- le déroulement du projet
- le binôme Enseignant / Acteur culturel
- la place de l'enfant
- le lien École / Famille / Quartier

Plébiscite sur les partenariats « Jumelage »

Sur cette 2ème année, le dispositif favorise une collaboration active et engendre de véritables projets co-construits entre les structures et les enseignants. La plupart des jumelages est en année 2, le Chronographe et le Lu sont en année 1.

- 31 réponses du 25/04 à aujourd'hui
- La mise en œuvre et conduite des « Jumelage » est très satisfaisante des deux côtés.
- L'imbrication avec les jumelages financés par la DRAC ou avec les Connivences est complexe.

A creuser : certains « Approfondir » et « Jumelage » pourraient être liés afin d'enrichir les itinéraires des classes. Conditions : adhésion des structures à collaborer + cohérence et complémentarité dans la proposition conjointe.

Les évolutions identifiées :

- arrêt : TU / en attente : LU
- changement de quartier : Musée d'Arts
- poursuite avec élargissement des classes : Pannonica et Villa Maria – CCNN et Port Boyer - Stereolux avec Jacques Tati maternelle et élémentaire
- changement d'écoles en cours : Angers Nantes Opéra et Bottière – ONPL et Batignolles – Trempolino (Louise Michel) - Bouche d'Air (Jacques Prévert)

Des « Approfondir » sont qualitatifs et très appréciés

Les 29 « Approfondir » bénéficient à 184 classes favorisant plusieurs classes d'une école.

Les 15 « Approfondir » issus de l'appel à projets de la culture représentent 66 classes

Les structures sont questionnées par la culture tandis que les enseignants le sont par l'éducation. Le croisement des retours permet d'évaluer les projets et d'en déterminer la poursuite ou l'arrêt lors d'une commission avec la Drac et l'Éducation nationale. 70 % des réponses reçues portent sur des projets en cours donc le bilan doit être envisagé comme très provisoire.

- dans le binôme Enseignant / Acteur culturel, le transfert de compétences n'est pas toujours facile à identifier
- pour le lien École / Famille / Quartier : même si cet aspect n'est pas un élément déterminant, il peut être questionner dans une perspective d'évolution du projet.
- toutes les demandes d'évolution demandées ont été acceptés, une association n'a pas été reconduite. La direction de la culture envoie l'avis aux associations.

A noter : Les associations sélectionnées en 2022 pouvaient donc intervenir une 3eme année à l'appui d'un bilan partagé satisfaisant. L'appel à projets de la culture serait ouvert en 2025.

Les 14 « Approfondir » financés par d'autres dispositifs (étude à venir)

Enquête à destination de 4 « Découvrir » - « Explorer » ciblés
3 propositions aux maternelles, Bonus... (étude à venir)

AXE 3

Le partenariat institutionnel entre la mission EAC, la DRAC et l'Éducation nationale

En raison de l'interruption prolongée de la coordination d'Éducation artistique et culturelle à la direction de l'éducation, l'organisation habituelle de l'offre EAC nantaise a été fortement perturbée. Les instances de décision (cotech et copil en déc-janv) et le forum (fév) n'ont pas eu lieu. Afin de garantir la mise en place conforme du PEAC pour les enfants sur l'année scolaire 2024/2025, avec l'État, notamment avec Mme Jullien, Inspectrice en charge du pilotage départemental de l'EAC, nous avons privilégié les reconduites d'actions, limité les actions nouvelles et proposé une restructuration de l'offre pour :

- favoriser la cohérence du travail par domaine, par cycle et/ou par niveau : il faudra désormais faire des candidatures collectives regroupant plusieurs classes par cycle ou par niveau selon la taille de l'école et la cohérence des projets communs. Même si la commission tentait d'attribuer la même action à plusieurs classes, la candidature et l'attribution par enseignant ne favoriseraient pas la cohérence par école. De plus et afin de poursuivre cette recherche de cohérence, une territorialisation de l'offre sera proposée.
- faciliter le suivi pour la direction de l'école et l'équipe pédagogique : les attributions par cycle ou niveau simplifiera la consultation des résultats, responsabilisera l'équipe dans la répartition des actions entre les classes, évitera le désistement d'enseignants,
- améliorer encore l'équité entre les cycles et les écoles : le cycle 1 ayant moins d'offre que le cycle 3 via le répertoire et étant invité à privilégier l'accès aux lieux de proximité (bibliothèque, jardins...), il s'agit de favoriser les autres ressources pour construire le Peac des maternelles (offre gratuite des équipements, monter une action via l'annuaire et le budget de l'école...).
- favoriser les aller-retour des enfants entre l'école et les lieux dédiés sans alourdir les journées et dans le respect du bien-être et du rythme de l'enfant.
- simplifier le travail d'instruction et de suivi pour la coordination partenariale

L'étude des tarifications est un chantier à venir pouvant entraîner des choix par défaut, voire des refus. Pour mémo : la pratique est gratuite, les spectacles sont payants pour l'école avec une compensation REP.

Face à ces constats, plusieurs évolutions sont à l'œuvre pour 2024-2025 :

- le recrutement d'un temps plein pour travailler en binôme avec la responsable EAC,
- une candidature pour les écoles par cycle pour privilégier une cohérence des domaines selon les niveaux et les années,
- l'application de **nouvelles modalités** en concertation avec la DRAC, l'Éducation nationale et les acteurs culturels.